



# La Lettre

## DE LA SMF

N° 29 Février 2023

### Préserver les vieilles forêts

La variété des espèces fongiques est directement liée aux arbres. Nous déplorons depuis bien longtemps l'exploitation intensive des forêts et la monoculture de résineux. D'année en année les inventaires mycologiques s'appauvrissent et nous savons que la mauvaise gestion des forêts en est en partie responsable.

Contre les atteintes à la biodiversité en général, et à la biodiversité fongique en particulier, le conseil d'administration de la SMF se montre sensible aux efforts déployés par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne qui, depuis 2018, œuvre dans le cadre de son projet « Sylvae, réseau de vieilles forêts ».

<https://cen-auvergne.fr/les-projets/sylvae-reseau-de-vieilles-forets-en-auvergne>

S'appuyant sur ses salariés et sur un réseau d'adhérents-bénévoles, il acquiert des parcelles de forêts anciennes, si possible matures, pour les laisser en « libre évolution », de sorte que les arbres y accomplissent leur cycle biologique complet sur des centaines d'années.

Parmi les espaces qui ont été sanctuarisés par l'action du Conservatoire, 17 hectares sont situés dans les gorges de la Rhue - notamment le bois de Bachassou, site bien connu des participants aux Journées Mycologiques de Haute-Auvergne. Les autres parcelles sont situées dans la chaîne des Puys (63), dans la vallée de la Clidane (63), la vallée de la Cronce (43), le Meygal (43), le bassin de Maurs (15), les gorges de l'Allier (43), le bassin du Puy-en-Velay (43), le Livradois (63). Globalement ce sont environ 60 hectares de forêts préservés. Une multitude d'espèces qui se développent sur les bois dégradés vont pouvoir y proliférer. Pour chaque nouvelle acquisition le Conservatoire investit des fonds publics et fait appel à des dons « privés » pour compléter le financement. Particuliers, associations, entreprises peuvent abonder les projets via le portail internet HelloAsso.

[lien vers la collecte pour des forêts sauvages en Auvergne](#)

Pour 2023-2024 le CEN Auvergne recherche des fonds pour l'acquisition d'une trentaine d'hectares en Puy-de-Dôme (Gorges de la Dordogne et d'Avèze).

La SMF va abonder à hauteur de 2000 €. Ce don sera pris sur les recettes issues des ventes de livres d'occasion et du déstockage d'anciens bulletins de l'année 2022.

Plus généralement, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels promeut aujourd'hui le projet « Sylvae, réseau de vieilles forêts » au niveau national et au sein de son réseau :

- en Centre-Val de Loire : un inventaire des forêts a été fait. Une stratégie forestière va être rédigée et mise en œuvre ainsi qu'un suivi forestier adapté.

- en Occitanie, dans la plaine d'ex-Midi-Pyrénées et sur l'Est de la chaîne pyrénéenne (départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales) : un premier inventaire a été fait.

- en Rhône-Alpes : un cahier technique d'une vingtaine de pages consacré aux « Arbres vieux ou morts » a été élaboré en 2010, François Armada et Régis Courtecuisse y ont collaboré au sein de la FMBDS. Ce document explique comment les vieux arbres constituent le refuge d'espèces emblématiques et patrimoniales et incite les gestionnaires à adopter la « naturalité » – ce qui n'exclue pas des interventions ciblées pour assurer la sécurité ou l'éradication d'espèces invasives...

<https://reseau-cen.org/fr/les-programmes/sylvae/sylvae-en-region>

Le conseil d'administration de la SMF va suivre avec intérêt l'avancement de Sylvae dans ces régions.